



ECO
EMBALLAGES



INFO-TRI MULTI-PAYS CHARTRE GRAPHIQUE

DECEMBRE 2014

Sommaire

01 PRINCIPE DE CONTRUCTION	3
• TYPE 1 - FORMAT HORIZONTAL	3
• TYPE 2 - FORMAT VERTICAL	6
• TYPE 3 - FORMAT BLOC	9
02 GESTION DES CONTENUS	12
03 MENTION D'INFORMATION	13
04 GESTION DES COULEURS	14
• QUADRICROMIE	14
• MONOCHROMIE	15
• ÉCO ENCRAGE	16
• OMBRÉ / FILET	17
05 DIMENSIONS	18
06 INTERDITS	19



01 PRINCIPE DE CONSTRUCTION

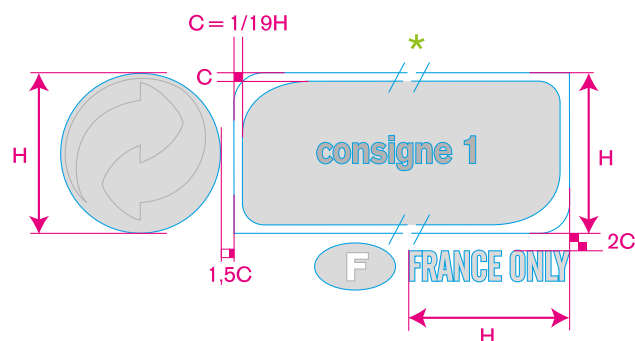
Type 1 - Format Horizontal

01 | Principe de construction

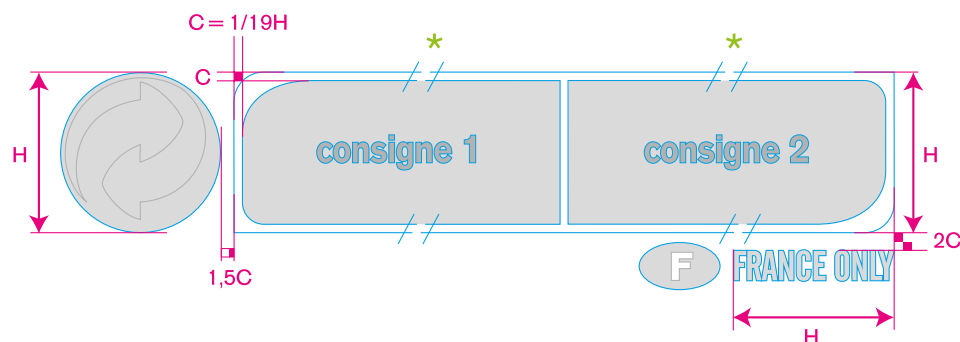
Type 1 - Format Horizontal

- Le format horizontal est composé d'éléments liés entre eux selon un rapport constant.
- La longueur pourra varier en fonction du nombre d'éléments d'emballage représentés.

construction cartouche : 1 bloc de consigne de tri



construction cartouche : 2 blocs de consigne de tri



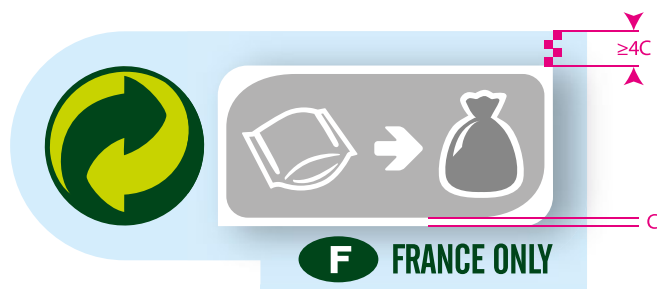
Possibilité d'ajuster la dimension des blocs de consigne de tri en fonction du nombre d'emballages représentés.

01 | Principe de construction

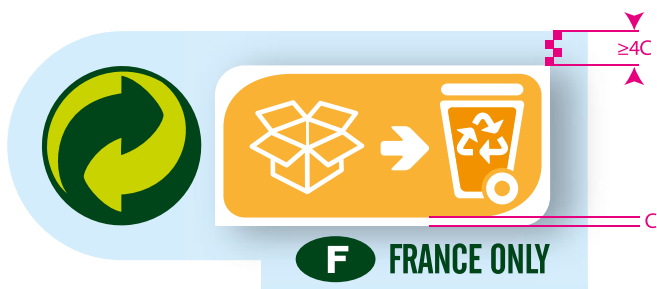
Type 1 - Format Horizontal - zone de protection

- “C”, le contour des modules de consignes correspondant à 1/19 de la hauteur, représente l’unité de référence pour le calcul de la zone de protection.
- La zone de protection entourant le cartouche, doit être supérieure ou égale à 4 C.

construction cartouche : 1 bloc de consigne de tri



construction cartouche : 2 blocs de consigne de tri





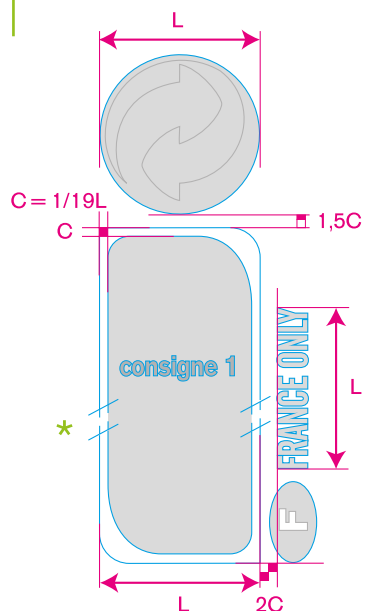
01 PRINCIPE DE CONSTRUCTION
Type 2 - Format Vertical

01 | Principe de construction

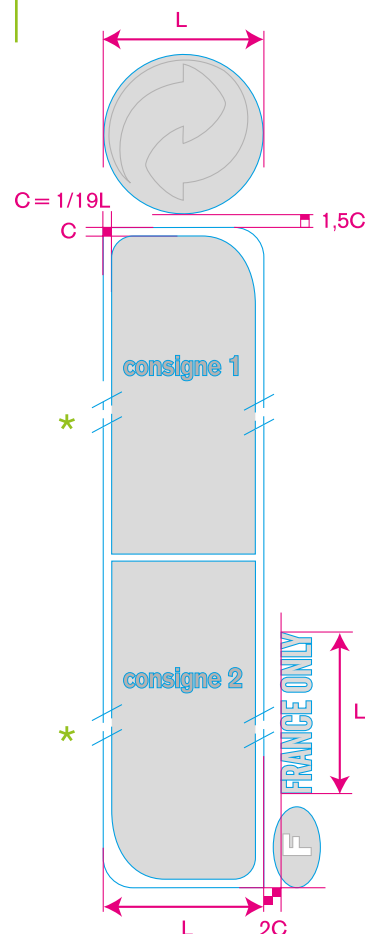
Type 2 - Format Vertical

- Le format vertical est composé d'éléments liés entre eux selon un rapport constant.
- La hauteur des modules de consigne de tri pourra varier en fonction du nombre d'éléments d'emballage représentés.

construction cartouche :
1 bloc de consigne de tri



construction cartouche :
2 blocs de consigne de tri



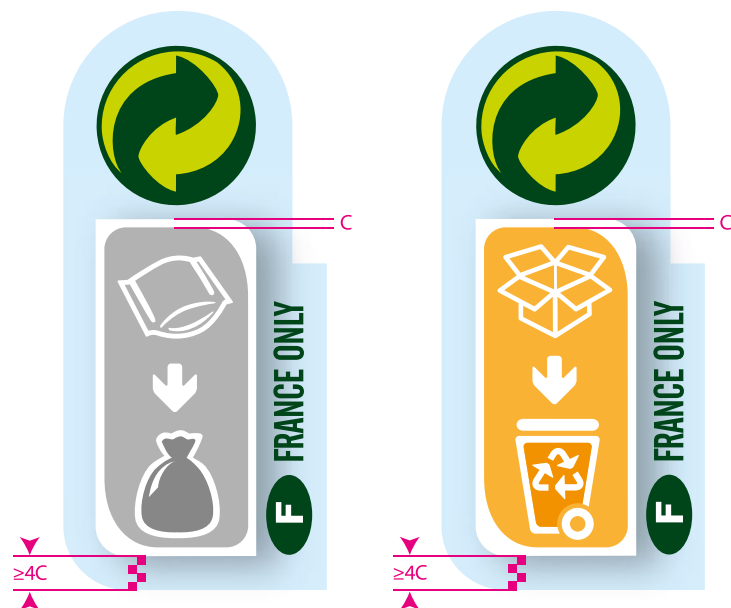
Possibilité d'ajuster
la dimension des blocs
de consigne de tri
en fonction du nombre
d'emballages représentés.

01 | Principe de construction

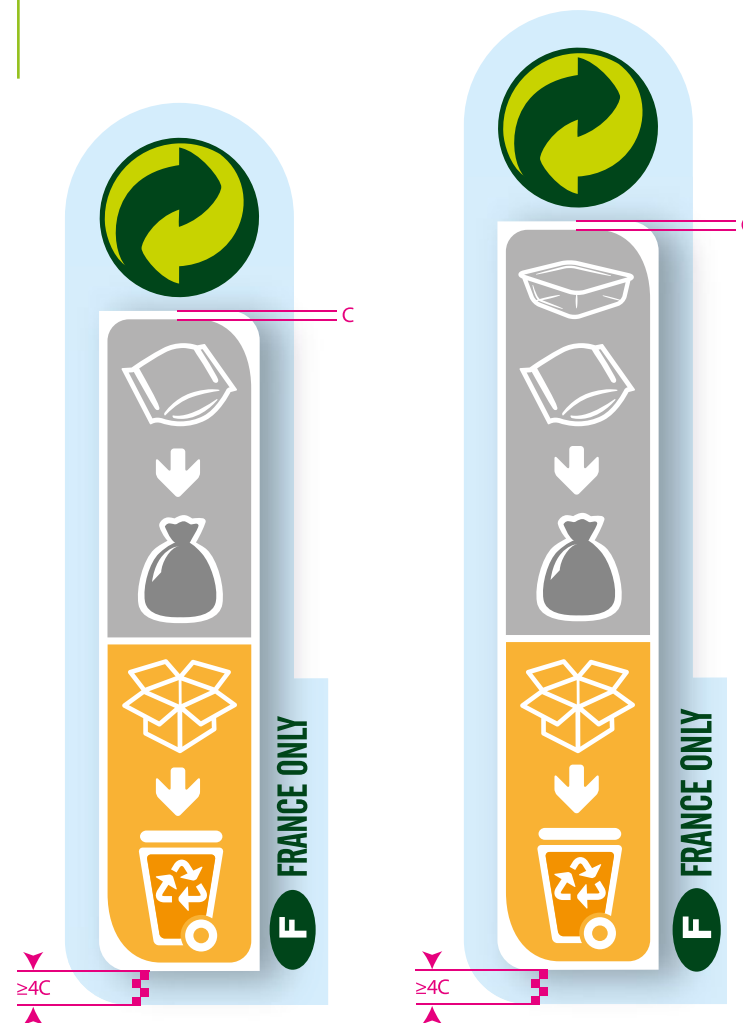
Type 2 - Format Vertical - zone de protection

- “C”, le contour des blocs de consignes correspondant à 1/19 de la largeur, représente l’unité de référence pour le calcul de la zone de protection.
- La zone de protection entourant le cartouche, doit être supérieure ou égale à 4 C.

construction cartouche : 1 bloc de consigne de tri



construction cartouche : 2 blocs de consigne de tri





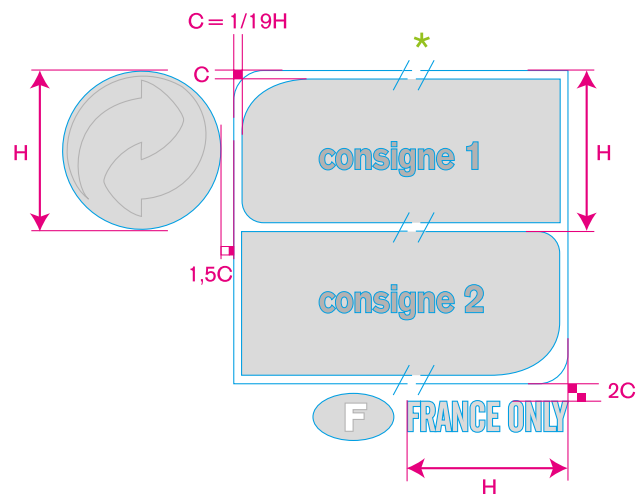
01 PRINCIPE DE CONSTRUCTION
Type 3 - Format Bloc

01 | Principe de construction

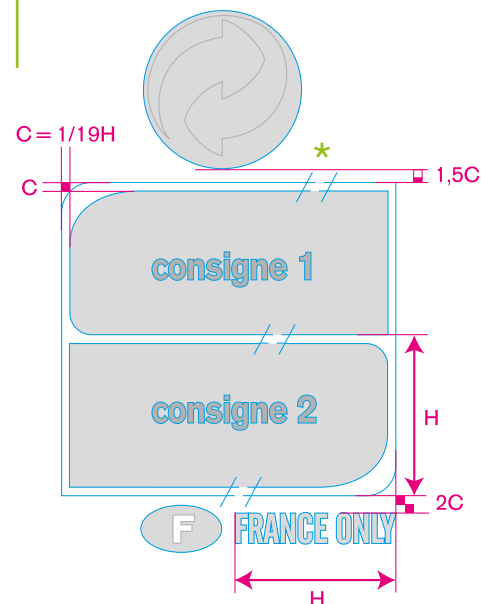
Type 3 - Format Bloc

- Le format Bloc est composé d'éléments indissociables liés entre eux selon un rapport constant.
- Les 2 versions se composent comme suit.
- Ce format est réservé aux emballages concernés par 2 blocs de consignes de tri.

construction cartouche version 1



construction cartouche version 2



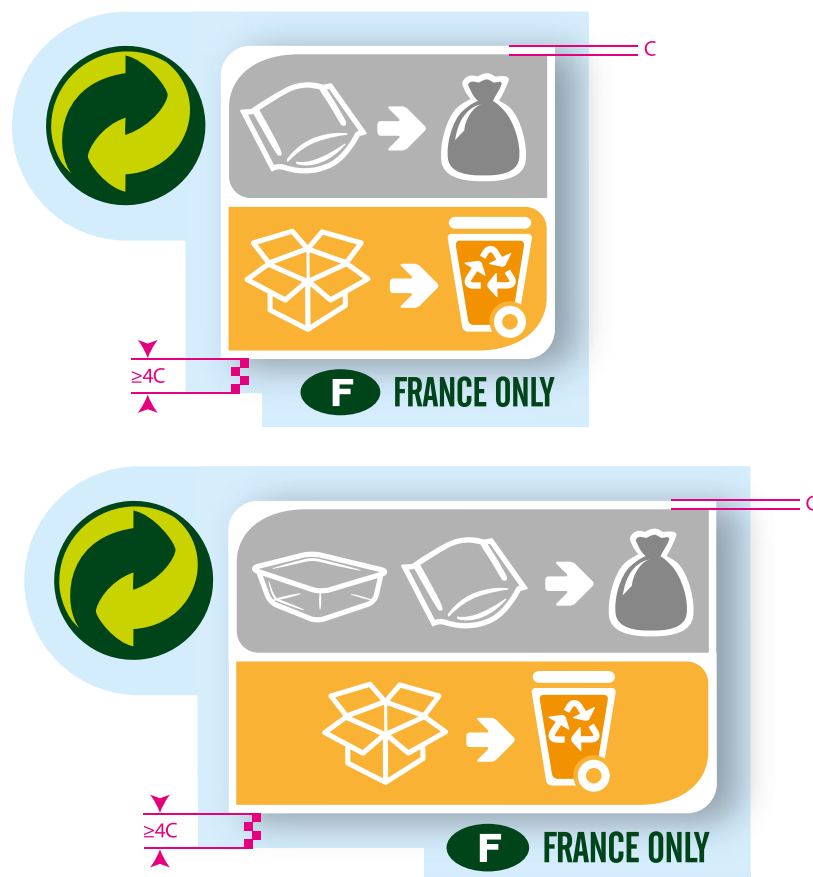
Possibilité d'ajuster la dimension des blocs de consigne de tri en fonction du nombre d'emballages représentés.

01 | Principe de construction

Type 3 - Format Bloc - zone de protection

- “C”, le contour des blocs de consignes correspondant à 1/19 de la Hauteur, représente l'unité de référence pour le calcul de la zone de protection.
- La zone de protection entourant le cartouche, doit être supérieure ou égale à 4 C.

construction cartouche à droite du Point Vert



construction cartouche sous le Point Vert



02 | Gestion des contenus

- Le contenu s'adapte en fonction de chaque emballage.



Partie invariable

Partie variable dédiée aux consignes de tri. Référez-vous au tableau du guide d'utilisation de l'Info-tri Multi-pays pour la construction de vos consignes (silhouette emballage, matériau, consigne adaptée). Pour accéder aux silhouettes emballages, reportez-vous :

- au Guide d'utilisation de l'Info-tri Multi-pays et au document Cartouches et Silhouettes pour prendre connaissance de la totalité des silhouettes disponibles,
- aux fichiers techniques pour une mise en oeuvre de la consigne adaptée à vos emballages.



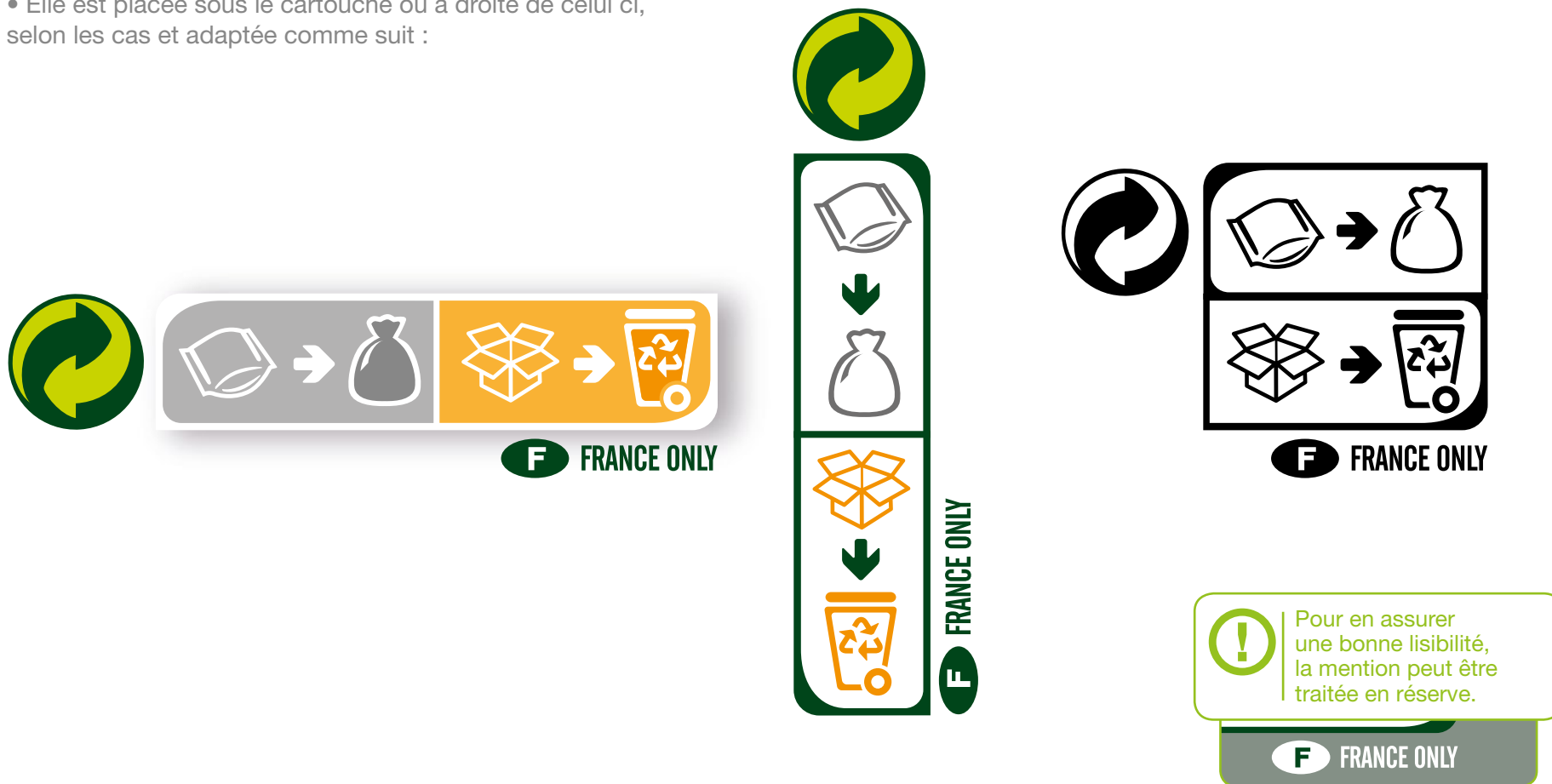
Le Point Vert se présente sous la forme d'un cercle comportant 2 flèches imbriquées suivant un axe central vertical.

La flèche la plus claire doit pointer vers la gauche et la flèche la plus foncée doit pointer vers la droite en partie haute.

La licence du Point Vert conférée dans les conditions générales d'utilisation ne vaut que pour la France. Par conséquent, vous devez vérifier dans les pays où vous expédiez ou exportez vos produits, si l'utilisation du Point Vert est soumise ou non à l'autorisation d'une entité titulaire de droits sur le Point Vert sur chaque marché concerné ainsi que les conditions d'utilisation du Point Vert.

03 | Mention d'information

- L'apposition de la mention d'information est obligatoire.
- Elle est prévue pour répondre aux disparités nationales dans les dispositifs de collecte.
- Elle est placée sous le cartouche ou à droite de celui-ci, selon les cas et adaptée comme suit :

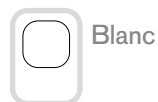


04 | Gestion des couleurs

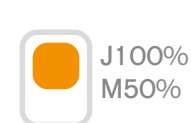
Quadrichromie

- Les principes de mise en couleurs concernent tous les types de formats.

cartouche

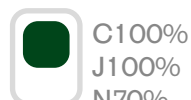


silhouettes



F FRANCE ONLY

Point Vert



Le Point Vert se présente sous la forme d'un cercle comportant 2 flèches imbriquées suivant un axe central vertical.

La flèche la plus claire doit pointer vers la gauche et la flèche la plus foncée doit pointer vers la droite en partie haute.

La licence du Point Vert conférée dans les conditions générales d'utilisation ne vaut que pour la France.

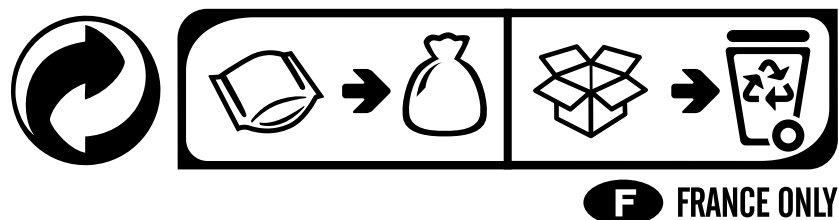
Par conséquent, vous devez vérifier dans les pays où vous expédiez ou exportez vos produits, si l'utilisation du Point Vert est soumise ou non à l'autorisation d'une entité titulaire de droits sur le Point Vert sur chaque marché concerné ainsi que les conditions d'utilisation du Point Vert.

04 | Gestion des couleurs

Monochromie

- Si les contraintes techniques imposent un nombre limité de couleurs, il est recommandé d'utiliser la version monochrome.
- Le choix de la teinte est libre tant que la lisibilité est garantie.
- Si le cartouche est appliqué sur fond blanc, un filet noir délimite le contour blanc des modules.
- Si les contraintes techniques ne permettent que l'utilisation d'une couleur, il faut utiliser la version en positif lorsque le fond est blanc et la version en négatif si le fond est à l'aplat.

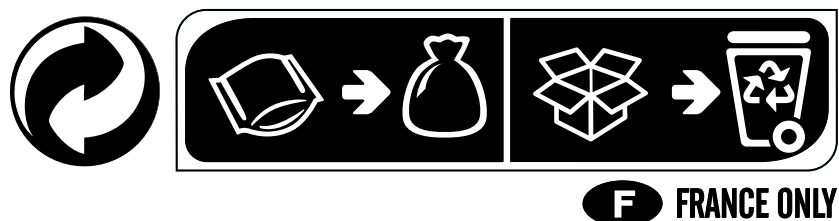
version en positif



version en négatif sur fond de couleur



version en négatif sur fond blanc

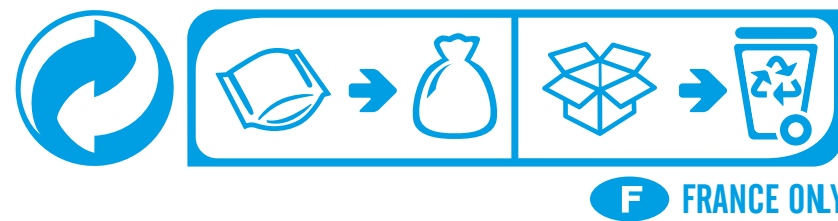


Le Point Vert se présente sous la forme d'un cercle comportant 2 flèches imbriquées suivant un axe central vertical.

La flèche la plus claire doit pointer vers la gauche et la flèche la plus foncée doit pointer vers la droite en partie haute.

La licence du Point Vert conférée dans les conditions générales d'utilisation ne vaut que pour la France. Par conséquent, vous devez vérifier dans les pays où vous expédiez ou exportez vos produits, si l'utilisation du Point Vert est soumise ou non à l'autorisation d'une entité titulaire de droits sur le Point Vert sur chaque marché concerné ainsi que les conditions d'utilisation du Point Vert.

version monochrome sur fond blanc

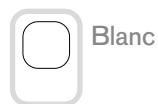


04 | Gestion des couleurs

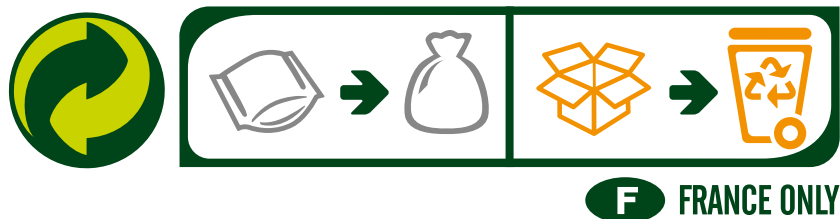
Éco encrage

- La version éco encrage permet de limiter la consommation d'encre.

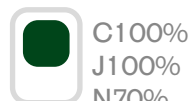
cartouche



silhouettes



Point Vert



Le Point Vert se présente sous la forme d'un cercle comportant 2 flèches imbriquées suivant un axe central vertical.

La flèche la plus claire doit pointer vers la gauche et la flèche la plus foncée doit pointer vers la droite en partie haute.

La licence du Point Vert conférée dans les conditions générales d'utilisation ne vaut que pour la France. Par conséquent, vous devez vérifier dans les pays où vous expédiez ou exportez vos produits, si l'utilisation du Point Vert est soumise ou non à l'autorisation d'une entité titulaire de droits sur le Point Vert sur chaque marché concerné ainsi que les conditions d'utilisation du Point Vert.

04 | Gestion des couleurs

Ombré / simplifié

- Le cartouche standard comprend un ombre.
- Si les contraintes d'impression ne permettent pas une bonne gestion du dégradé, la version simplifiée sera alors privilégiée.
- Si le cartouche est appliqué sur fond blanc, un filet gris délimite le contour blanc des modules.

version avec ombre



version simplifiée sur fond de couleur



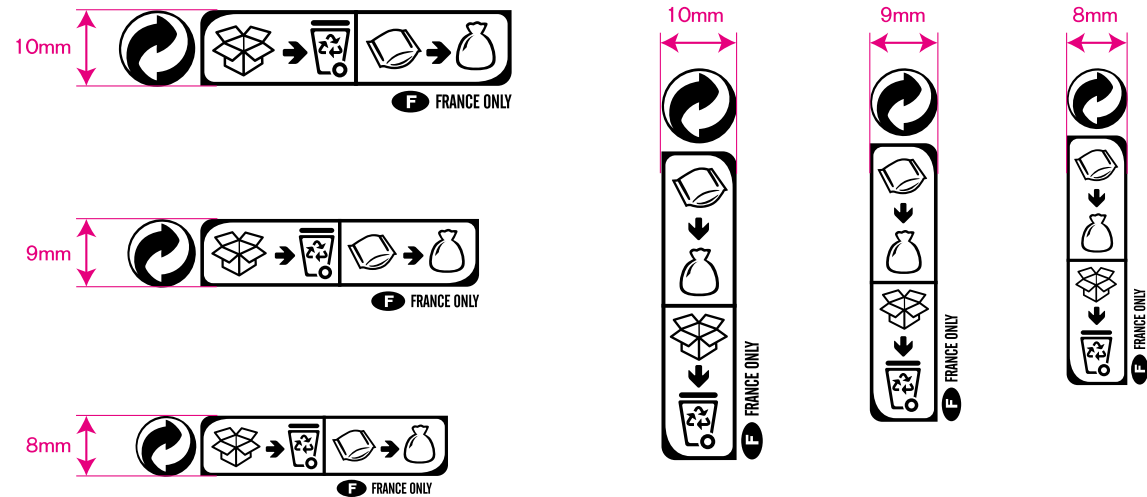
version simplifiée sur fond blanc



05 | Dimensions

Taille minimum

- La dimension du cartouche est calculée sur la taille du Point Vert.
- La dimension minimum d'application du cartouche est de 8mm.

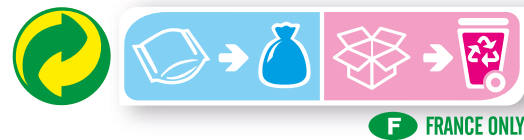


06 | Interdits

Il est interdit de changer la position des contenus



Il est interdit de changer les couleurs définies dans la charte graphique



Il est interdit de changer la police de caractère de la mention



Il est interdit de changer les proportions des modules



Il est interdit de déformer le cartouche en largeur ou en hauteur



Il est interdit de ne faire qu'un usage partiel des éléments



Il est interdit de modifier l'ordre des modules



Il est interdit de séparer les modules



Il est interdit d'appliquer le cartouche Info-tri Multi-pays sur fond blanc sans ombré ni contour

